

Nouveau collège à Goderville : où les élèves vont-ils pratiquer le sport à l'extérieur ?



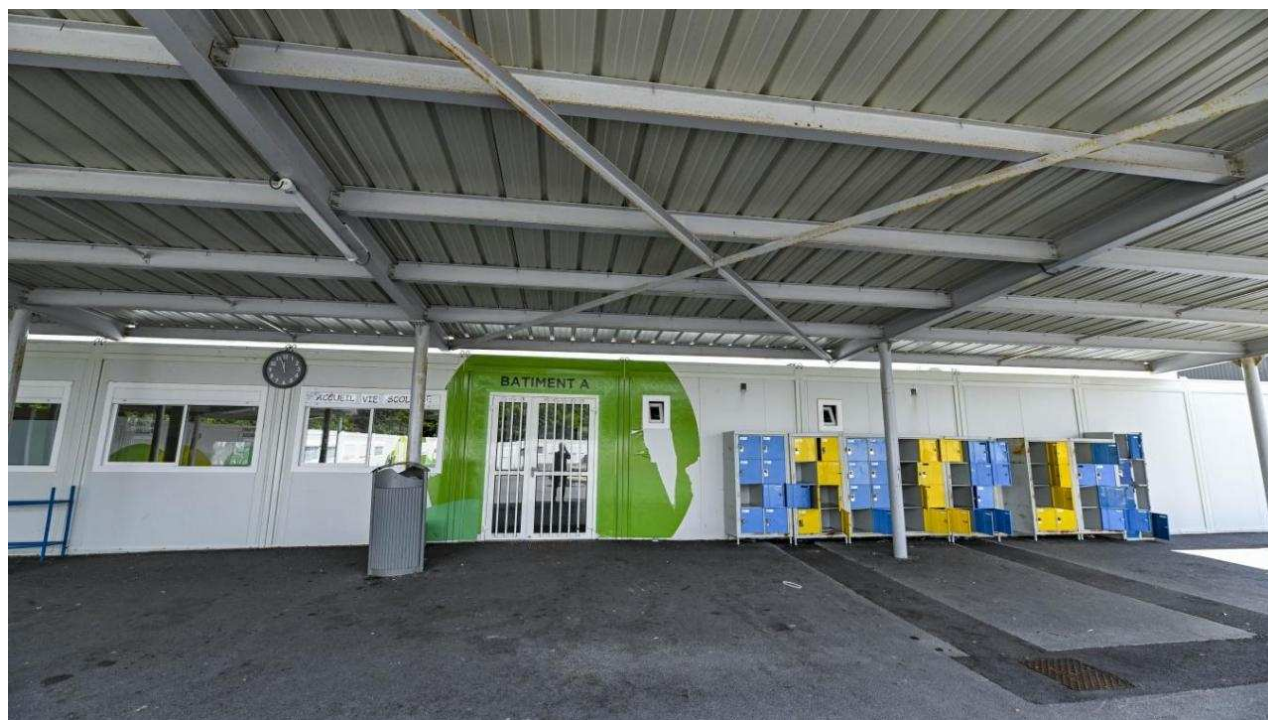
Le temps de la destruction de l'ancien collège André-Gide à Goderville, puis de la construction du nouvel établissement, un collège provisoire a été installé sur un terrain où les élèves pratiquaient du sport.

Boris Maslard/Paris Normandie

Alors que le collège André-Gide à Goderville va accueillir les élèves de la rentrée 2025-2026 dans de nouveaux murs, le flou règne au sujet du site sur lequel les élèves vont pratiquer des disciplines sportives à l'extérieur. Une interrogation qui inquiète le personnel enseignant.

À un mois de la rentrée scolaire 2025-2026, la principale du collège André-Gide à Goderville, Olivia Laredo, s'inquiète de l'endroit où les 650 élèves pratiqueront les activités sportives de plein air. Dans quelques semaines, les collégiens vont en effet découvrir leur nouvel établissement dorénavant regroupé en un seul et même lieu en forme de L, dans une cour en partie végétalisée et équipée d'un terrain de sport. Mais ce terrain ne sera pas suffisamment grand pour les centaines de collégiens.

Avant la construction du nouveau collège, les élèves pratiquaient le sport à l'extérieur en lieu et place du terrain sur lequel a été installé le collège provisoire. Le temps des travaux, les collégiens se déplaçaient sur un site prêté par la commune de Goderville, « où il n'y avait pas de vestiaires, de points d'eau ni de toilettes à disposition, précise Olivia Laredo. Sur les deux heures de sport, trente minutes étaient consacrées à la préparation des élèves et à leur déplacement sur ce terrain. »



Le collège provisoire de Goderville est en cours de désinstallation. Boris Maslard/Paris Normandie





Le collège provisoire avait été installé juste à côté du dojo, à Goderville. Boris Maslard/Paris Normandie

Un courrier « resté sans réponse »

La communauté de communes Campagne de Caux affirme « avoir envoyé un courrier en juin au Département afin de réaliser une réunion entre la mairie de Goderville, le collège, le Département et Campagne de Caux et pouvoir définir ce qui adviendra du terrain (le remettre en état comme il y a quelques années, le diviser en 2 parcelles ou autres solutions envisageables...). Ce courrier est resté sans réponse à ce jour... » Contacté, le Département de Seine-Maritime répond que plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet et qu'il attendait un retour de la communauté de communes sur ce point. Ses responsables sont ouverts à une réunion qui ne pourra se dérouler qu'en septembre, au regard des agendas.

La com com « n'a pas donné de nouvelles »

La conseillère départementale Claire Guérout, précise : « On a eu une première réunion le 20 janvier 2025, à la demande de Campagne de Caux, où la vice-présidente en charge du collège était présente. La com com a fait savoir qu'elle souhaitait que le terrain ne soit pas remis en état pour faire des places de parking pour le dojo, à proximité. » Et l'élue de poursuivre : « Le 10 mars 2025, lors d'une réunion à l'initiative du collège, le président de la com com a dit qu'il trouverait un arrangement : en demandant au collège de faire connaître ses besoins. Le 1er avril 2025, lors du conseil d'administration du collège, ses représentants ont expliqué ne pas avoir besoin de tant de surface. Depuis, la com com n'a pas donné de nouvelles », affirme-t-elle.